



Valeurs oubliées

L'intérêt croissant pour le développement social serait-il une balise contre la dérive des valeurs du mouvement communautaire?

Non, parce que

Les tendances

L'intégration des acteurs locaux aux grandes priorités gouvernementales dans des rapports de sous-traitance?

ou

Le désir de prise en main de leur destinée par les milieux locaux?

Des valeurs compatibles?

Mouvement communautaire

- Démocratie
- Entraide, solidarité
- (Système public)
- (Santé et bien-être)
- (Participation)
- **Autonomie**

Agence: Réseaux locaux

- (Participation)
- Prise en charge
- Système public
- Santé et bien-être
- Ressources humaines
au cœur
- **Action concertée**

Autonomie

- ❑ Capacité à innover
- ❑ Capacité à déceler de nouvelles réalités
- ❑ Capacité à explorer de nouvelles solutions avant-gardistes

Action concertée

- Susciter l'adhésion à des priorités communes
- Participer à des actions ou projets

Profondes incompatibilités?

Mouvement communautaire

- Volonté des organismes de baliser leur mission en fonction de leur propre lecture de la communauté
- Rapports volontaires et souples avec le réseau public

Agence: Réseaux locaux

- Action mieux coordonnée
- Mise en commun des efforts et des ressources
- Dans un esprit d'efficacité et d'efficience

Type de rapports 1: Concertation

- Forte présence du milieu communautaire à des mécanismes de concertation:
 - Accroître les retombées de leur action;
 - Être reconnus;
 - Saisir des opportunités de développement.

Type de rapports 2: Ententes de services

- Un nombre croissant d'organismes signent des ententes avec une institution, l'Agence, un ministère (provincial & fédéral):
 - Ententes fondées sur des objectifs de programme à atteindre;
 - Ententes associées à un financement (rarement récurrent).

Plus d'ententes, moins d'autonomie

- Un organisme est tout à fait libre de convenir d'une entente de services:
 - Même si elle ampute sa capacité d'innover, donc son autonomie;
 - Même si les porte-parole du mouvement (les regroupements) questionnent le recours croissant à ce type de rapports.

Les réseaux locaux: des rapports plus formels

- Les réseaux locaux: un appel à l'aide lancé par les institutions aux organismes communautaires:
 - Faire éclater les frontières organisationnelles;
 - Intensifier les collaborations;
 - Créer des corridors ou des continuums pour accroître la qualité des services;
 - Financer le système par « programme/clientèle » au lieu de financer des organisations ou des missions.

Entre sous-traitance et prise en charge à l'échelle du local

- ❑ En même temps que l'État en appelle à une contribution plus formelle du milieu associatif...
- ❑ Les milieux locaux revendiquent plus de pouvoirs et plus d'autonomie:
 - Leurs revendications sont portées par le concept du développement social.

Développement social: le concept

- L'expression des besoins et des capacités des milieux (quartier, ville, village);
- Participation citoyenne;
- Empowerment individuel et communautaire (soutien à la prise en charge);
- Action intersectorielle;
- Pour créer des milieux où il fait bon vivre et où règne l'équité pour tous.

Un concept qui prend de l'ampleur

- Un ministère du développement social à Ottawa;
 - Des forums régionaux sur le développement social annoncés par le Gouvernement du Québec;
 - Un « conseil régional du développement social » dans la région;
 - Une politique du développement social à Saguenay.
- ☐ Un concept valorisé par le mouvement communautaire depuis des années.

Une tribune de choix pour le mouvement communautaire

- Premier ancrage: pour le mouvement communautaire, l'occasion de réfléchir sur:
 - Ce qui constitue sa force;
 - Comment il entend interagir avec ses pairs;
 - Comment il entend interagir avec les institutions.

Une tribune de choix pour le mouvement communautaire

□ Deuxième ancrage: moins d'autonomie individuelle, des valeurs partagées:

- Actualisation et réaffirmation des valeurs du mouvement;
- Adoption d'une plate-forme collective, une base de négociation, quant aux rapports souhaités avec les institutions;
- Engagement de chaque organisme à se fidéliser à cette plate-forme.

Une tribune de choix pour le mouvement communautaire

- Troisième ancrage: révision complète des modes de représentation (regroupements):
 - Des regroupements moins nombreux;
 - Financés par des cotisations des membres;
 - Où l'adhésion se traduit par des droits et devoirs individuels et collectifs.

Deux conclusions

- ❑ La survie d'un mouvement communautaire digne de ce nom repose sur une meilleure cohésion entre ses différentes composantes;
- ❑ Une prise de conscience en ce sens pourrait être canalisée par le concept du développement social.

Merci!